Commission vie associative / communication
11 février 2015

Présents : Gabriel Sebban, Annick Liffran, Catherine Gagelin, Sébastien Poulain, Carmen Ciataras
Excusés : Martine Carnis, Ginette Bellavoine, Jean-Bernard Quimquepoix, Brigitte Cottereau, Brigitte Furio

1. La Nuit solidaire

C'est un évènement dont le FAC est à l'initiative ; l'idée est venue suite à une journée passée à la FNARS à Paris. Actuellement, ce projet est porté par plusieurs associations locales qui sont toutes au même niveau. Nécessité de valoriser la participation de toutes les associations.
C'est le FAC qui a assuré cette soirée pour l'assurance exigée par la Mairie.
La nuit est portée sur le plan national par un « collectif des associations unies » : quel statut juridique ?
Solidair'assoc n'a pas d'entité juridique. Il ne participe pas en tant que collectif à cette nuit solidaire. Par contre, il réfléchit à l'accueil en journée des personnes hébergées à la journée.
La Nuit Solidaire est un évènement qui fait partie de la stratégie de communication qui est dévolue à l'ensemble du FAC. Notre commission, elle, travaille sur la stratégie à long terme.

2. La Newsletter et le site Internet

Carmen se charge de la **mise à jour du site Internet.** Le fil info est rempli par des infos de janvier et février.
Une Newsletter a été rédigée Carmen avec une méthodologie mise au point par Gabriel *(la méthodologie en question concerne la façon dont l'information circule au FAC avant d'arriver sur le site internet).* Carmen l'a envoyée en **janvier 2015** après l'avoir fait valider par notre commission. Elle renvoie au site Internet et propose ainsi une navigation.
Prochain envoi prévu en avril, sauf s'il y a une actualité importante. Carmen fera le lien avec ses collègues pour aller à la pèche aux infos.
La périodicité, pour l'instant serait trimestrielle (avec l'objectif qu'elle devienne mensuelle ?). La validation du contenu sera faite par Catherine et Christian Patin.
Nous cherchons un avis extérieur d'un professionnel sur cette Newsletter (cf Sébastien).
Carmen espère faire une formation en communication.

3. le site «www.mygaloo.fr » et autres sites

Ce site pourrait nous servir pour le paiement de cotisations et de dons en ligne. Il faut le faire valider par le CA. Nous pourrions mettre le FAC sur ce site dès que nous aurons « l'intérêt général » c'est-à-dire en juillet.
Autres pistes :
-pour le financement d'un projet précis : le site « **Ulule** ». Si on n'a pas la somme demandée, les dons sont remboursés aux donateurs.
- les **tookets** (Crédit Agricole) une monnaie « associative et solidaire ». En émettant des tookets, une entreprise s'engage verser un pourcentage à une association dès que l'on fait un achat. Pour cela, il faudrait lever le frein à promouvoir le FAC par le biais d'un moyen commercial.

4. La mascotte

Le concours pour la mascotte serait un exercice de com' externe pour le FAC pour sa visibilité. Le FAC veut changer son image : il faut communiquer sur la nouvelle image que nous voulons donner.
Lancement du concours par Carmen et Catherine ; début mars ? Le concours durera un mois.
Destinataires : Usagers, bénévoles, sympathisants, et grand public.

Annoncé dans l'Echo Républicain, par Radio Gand Ciel
Le prix sera attractif : un repas au grand Monarque pour deux personnes ? Demander au CA de l'aide.
Jury : Les membres de la Commission communication, le Président du CVS, le Président du FAC.
Le règlement du concours sera sur le site.
Quelques phrases (3 ou 4 lignes) préciseront l'objet du concours et seront largement diffusées. A rédiger par Martine Carnis ?

La mascotte sera dynamique, avec une volonté de servir la visibilité, la crédibilité, l'attractivité. Il faut qu'on s'identifie à la mascotte. La mascotte fait passer un lien affectif par le biais d'un personnage porteur de valeurs. Attention au droit à l'image à respecter.

Un concours pour **un logo** sera organisé dans un 2ème temps. Le logo servira l'institutionnel. Le logo du FAC est moins attractif que la mascotte. Il décline le mot FAC ; par exemple, un fond tramé avec « Fraternité- Actions- Coopération ». Le graphisme : pas trop gentil. A la fois affirmé, battant et sympa. Il indique l'idée. Il sera fait par un graphiste qui aura un cahier des charges.

5. Le prochain CA

Faire le point sur :

- le fonctionnement de la commission. Elle s'appuie sur la dynamique de tous ses membres : deux personnes de la direction du FAC, Carmen, Brigitte Furio, 5 administrateurs dont Gabriel qui nous fait profiter de ses compétences.
- la commission n'a pas encore de feuille de route. Elle a beaucoup d'idées qui seront présentées au CA exceptionnel le 23 juin. Ex : Faut il garder le nom FAC et le logo ?

On peut décliner le FAC autour de « Fraternité – Actions – Coopération ».

- les travaux de la commission : le site Internet (voir ci-dessus), la News Letter (voir ci-dessus), le mascotte.
- la question des moyens qui seront donnés à la communication pour atteindre l'objectif stratégique : visibilité, attractivité et crédibilité. SI le FAC veut changer son image de marque, il faut s'en donner les moyens. Le changement de l'image de marque est nécessaire pour la perception de fonds. Le changement d'image impliquera – à terme – à une réorganisation de l'association.

Quels moyens donner à la communication ?

- Par exemple : en cas d'organisation de soirée à l'AERONEF, prévoir du personnel.
- En cas de participation à une action (Semaine de la Solidarité internationale) prévoir une logistique qui va avec.

Réunion mercredi 18 mars à 9h15 précises